



www.novelamap.org
contact@novelamap.org

YAOURTS et FROMAGES de BREBIS « POIL et LAINE » - Camille MESMIN -

CONTRAT D'ENGAGEMENT MAI-SEPTEMBRE 2020

ENTRE

● **GAEC POIL et LAINE - Camille MESMIN**
95 route du Clozet - 74370 LES OLLIERES
poiletaine@gmail.com - tél. 06 16 06 30 68

● **ET L'ADHÉRENT(E) DE L'ASSOCIATION NOVELAMAP**

Nom..... Prénom

Tél. (domicile)..... Tél. (travail/portable)

E-mail (en majuscules).....@.....

La durée

Ce contrat est valide pour l'année 2020 du **6 MAI au 23 SEPTEMBRE** inclus.

Il repose soit sur **11 distributions** effectuées **toutes les 2 semaines**, soit sur **5 distributions** effectuées **toutes les 4 semaines**, selon le calendrier déterminé dans les « Modalités ».

Le panier

	prix unitaire	nombre	Nombre de distributions	Montant
Yaourt NATURE (400g)	3.00 €	x ...	X 11	€
Yaourt VANILLE (400g)	3.50 €	x ...	X 11	€
FLANS (2 x 125 g)	3.00 €	x ...	X 11	€
Dessert SURPRISE : 1 yaourt surprise (vanille ou fruit) ou 2 flans de 125g	3.30 €	x ...	X 11	€
FROMAGES 2 semaines (au choix de la productrice)	5.50 €	x ...	X 11	€
FROMAGES 4 semaines (au choix de la productrice)	5.50 €	x ...	X 5	€
TOTAL à régler				

Les conditions de paiement

Chèque(s)

- règlement en 1 ou 2 chèques,
- rempli(s) à la signature du contrat à l'ordre de la productrice : « GAEC Poil et Laine »,
- daté(s) du jour de la signature du présent contrat,
- remis à la productrice ou au référent « Poil et laine » de l'association,
- encaissé(s) par la productrice en mai (et juillet pour l'éventuel chèque 2).

Réglé ce jour : €, en 1 chèque en 2 chèques de € et €

Réalisé en un / deux exemplaire/s à, le 22 avril 2020,

En cochant cette case, je m'engage à lire et respecter les **engagements du consommateur** stipulés dans le règlement intérieur de l'association (cf. annexe)

En cochant cette case, je m'engage à lire et respecter les **engagements du producteur** stipulés dans le règlement intérieur de l'association (cf. annexe)

Signature du consommateur :

Signature du producteur :

.....

.....